

Lettre Mensuelle /Août 2015



Sur l'image ci – contre : Pierre Claver Mbonimpa au lit de l'hôpital après le coup manqué qui visait son assassinat.

0. Introduction

Dans la présente lettre, nous informerons le public - du moins ceux qui n'ont pas eu tous les détails-, de l'attentat contre le grand défenseur des droits humains au Burundi, Pierre Claver Mbonimpa, dans la soirée du 03 Août 2015.

1. De l'attaque de Pierre Claver Mbonimpa

Le 03 Août 2015 vers 17 heures 45 minutes, le Président et Représentant Légal de l'APRODH, Pierre Claver Mbonimpa sort de son bureau après un entretien avec les observateurs des droits humains de l'Union Africaine. Il rentre chez lui dans son quartier Carama (en commune Kinama) avec son chauffeur. Arrivé près d'un bistrot communément appelé « *Ku batwa* », une moto transportant 2 personnes lui coupe la priorité. Il est 18 heures 15 minutes environs. L'un des deux personnes a bord de la moto, armé d'un pistolet, ouvre le feu sur Mbonimpa. La balle l'atteint au niveau supérieur de la joue gauche et sort par la partie supérieure du cou, côté droit. L'assassin tente de tirer une deuxième balle, mais le chauffeur de Mbonimpa prend le réflexe d'accélérer sa camionnette pour cogner la moto. Effrayé, l'assaillant file à toute vitesse pour se dissimuler dans le quartier.

2. Des réactions après l'attentat contre Pierre Claver Mbonimpa

Après cet attentat, la nouvelle a retenti partout et dans un laps de temps, des réactions sont tombées de toute part. Plusieurs Ambassadeurs accrédités au Burundi (l'Ambassadeur des USA, de France, de la Belgique, ...) ont accouru à l'hôpital voir l'état de la victime.

L'envoyé spécial du Président Barack Obama dans la région des Grands Lacs Tom Perriello s'est dit « *horriifié* » par cette attaque contre Mbonimpa. L'Ambassadeur permanent des Etats-Unis aux Nations Unis Samantha Power a parlé de Mbonimpa comme d'un « *champion paisible des droits humains au Burundi* » et pensait beaucoup à sa famille. Le Ministère Belge des Affaires Etrangères a été « *outré* » par cet attentat et a qualifié Mbonimpa d'un « *courageux défenseur des droits de l'homme* ». La Belgique a dit être également profondément inquiète de l'escalade des violations au Burundi et a appelé tous les concernés à la retenue et au dialogue.

L'Amnesty International a été inquiète de l'attaque armée contre Mbonimpa et s'est exprimée en ces termes : « *Le Gouvernement doit enquêter et poursuivre en justice les auteurs* ». De même, Human Rights Watch, dans sa déclaration a demandé que des enquêtes impartiales soient menées pour identifier et punir l'auteur conformément à la loi.

3. De la suite des menaces

Très rapidement après l'attentat, l'activiste des droits de l'homme a été évacué à l'hôpital dénommé « Polyclinique Centrale de Bujumbura - POLYCEB ». Là, les médecins se sont appliqués aux soins intensifs de la victime.

Cependant, les responsables des organisations de la société civile étaient très inquiets pour la sécurité de Mbonimpa et sa famille : « *nous craignons que les auteurs de l'attentat contre Mbonimpa ne viennent l'achever et demandons sa protection* » a déclaré Pacifique Nininahazwe. Les proches de Mbonimpa étaient d'autant plus inquiets que des informations faisaient état d'une probable attaque à son domicile à Carama où se trouvait le reste de sa famille. A cela s'ajoutaient des rumeurs persistantes sur les réseaux sociaux qui depuis 24 heures avant l'attaque effective contre Mbonimpa, avaient circulé comme quoi ce dernier était déjà mort. D'autres informations ont fait état de la présence, dans la même soirée, de plusieurs agents du Service National des Renseignements, dans un bar situé à quelques mètres de la POLYCEB où se faisait soigner le blessé.

De même, dans la nuit du 06 au 07 Août 2015, des informations ont fait état d'une attaque imminente qui serait dirigée vers la POLYCEB pour achever Mbonimpa Pierre Claver. Cela a causé la panique aussi bien du côté des agents de sécurité qui montaient la garde audit hôpital que du côté des gardes malades (son épouse, deux de ses filles et quelques autres proches de la famille). Toute la nuit, personne n'a pu retrouver son sommeil.

4. Du départ pour Bruxelles pour les soins de santé

Après l'acquisition de l'autorisation de franchir les frontières burundaises délivrée par le Parquet de la Mairie de Bujumbura en date du 6 Août 2015, l'Ambassade du Royaume de Belgique s'est beaucoup impliquée dans la préparation des documents de voyage. Au début, la victime devrait se faire soigner à Nairobi, mais ayant constaté qu'il y avait risque de complication pour la santé du malade, la recommandation a été de l'évacuer vers la Belgique où il recevrait des soins intensifs et spécialisés. Ainsi, le malade a été embarqué à bord d'un vol de la compagnie de Brussels Airlines le 09 Août à 19 heures. De l'aéroport où l'avion a atterri le 10 Août au matin, il a été conduit à l'hôpital où le traitement médical a directement commencé.

5. Conclusion

Avant de clore cette lettre, l'APRODH condamne fermement ces actes barbares qui portent atteinte à la vie et à l'intégrité physique des personnes et recommande l'intervention des plus hautes autorités de l'Etat pour faire cesser sans délai les attaques et les tueries qui sont devenues monnaie courante dans notre pays. Demain, il sera tard.

L'APRODH remercie enfin tous ceux qui, de près ou de loin s'investissent pour que Pierre Claver Mbonimpa recouvre la sécurité, la santé, et la paix. Que Dieu les comble de sa bénédiction.